



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection Pédagogique Régionale
Sciences de la vie et de la Terre**

Alban CAILLETTE
alban.caillette@ac-orleans-tours.fr
Sophie CANTELOUBE
sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr
Romain GORISSE
romain.gorisse@ac-orleans-tours.fr

Mel ia-ipr-svt@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Étienne
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 28/08/2025

Les IA-IPR de SVT
à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences de la vie et de la Terre

s/c de Mesdames et messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de SVT

Nous adressons à toutes et à tous, professeurs et personnels de laboratoire, nos vœux pour une rentrée 2025 sereine et réussie, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous espérons que la pause estivale vous a permis de vous ressourcer. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans l'Académie d'Orléans-Tours et adressons nos félicitations aux lauréats des concours. Enfin, nous tenons à vous remercier, professeurs et personnels de laboratoire, pour votre engagement et votre professionnalisme lors de la session 2025 des examens.

Mission liée aux examens

Les résultats obtenus pour la session 2025 du Diplôme National du Brevet dans notre académie sont de 13,63/25 en SVT et de 25,97/50 à l'épreuve de sciences.

Les moyennes obtenues pour l'épreuve écrite de spécialité SVT par les 2961 élèves de notre académie sont les suivantes : 13,80/20 avec 3,9/5 de moyenne pour les ECE et 9,9/15 pour l'écrit.

Nous rappelons que tous les professeurs sont susceptibles de participer aux corrections et aux jurys d'examens, qu'ils enseignent ou non en classe à examens. Nous vous remercions de transmettre largement cette information au sein de l'équipe disciplinaire.

Visites conseils et inspections

Les rendez-vous de carrière sont impérativement réalisés par les inspecteurs. Des visites conseils à tous les échelons seront réalisées par les inspecteurs ou les chargés de mission. Vous pouvez aussi solliciter une visite ou une réunion d'équipe.

L'équipe de professeurs chargés de mission d'inspection se compose à cette rentrée de 4 enseignants : Anaëlle Le Nalbaut, Stéphan Martin, Aurélie Ménard-Parrod et Muriel Pairel. Benoît Merlant est référent académique pour les ECE.

Nous renouvelons cette année la proposition d'une réunion permettant de clarifier les objectifs, enjeux et calendrier du rendez-vous de carrière. Elle se tiendra en distanciel le **mercredi 24 septembre de 17h à 18h**.

Cette réunion s'adresse de façon privilégiée à celles et ceux qui ont un rendez-vous de carrière cette année mais tout professeur intéressé peut y participer.

LIEN : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/371153/creator/45469/hash/d1f29c5554cffc3a4cbe7ba33835d5a4dafda02a>

Mission des professeurs coordonnateurs responsables de laboratoire

Le **jeudi 18 septembre de 17h30 à 18h30**, nous proposons aux professeurs coordonnateurs de chaque collège et lycée de l'académie d'assister à une réunion en distanciel ayant pour objectifs d'échanger, entre autres, sur le contenu de cette lettre de rentrée et le travail en équipe disciplinaire.

LIEN : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/47575/creator/3572/hash/7c9cebd074b9b2637d9a220a265bb74b29c0e1d6>

Développement professionnel : Plan Académique de Formation 2025-2026

> Formations à candidature individuelle

Conformément au nouveau cahier des charges de l'EAFC, il est nécessaire de manifester votre intérêt pour les formations à candidature individuelle via un **abonnement** accessible par un lien. L'ouverture effective de la formation est conditionnée par le nombre d'abonnés.

Deux formations sont ainsi proposées :

- **Coopérer et mutualiser entre enseignants de SVT d'un même territoire.** Cette formation se décline par département :
<https://extranet.ac-orleans-tours.fr/sofia-fmo-acad/default/extmodule/subscriptionadd/extModuleId/71875/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>
- **La journée académique des SVT** dédiée cette année aux neurosciences se tiendra à Orléans au printemps 2026 (le lien d'abonnement sera transmis ultérieurement).

Suite aux abonnements, la campagne d'inscription se tiendra selon le calendrier suivant :

- du lundi 29/09/2025 au lundi 13/10/2025 : ouverture des préinscriptions ;
- du mardi 14/10/2025 au mardi 21/10/2025 : avis du supérieur hiérarchique ;
- début des formations à partir du lundi 24/11/2025.

> Formations à candidature collective : Formations à Initiative Établissement (FIE) et Formations à Initiative Locale (FIL)

Des formations disciplinaires et transversales sont proposées sous ce nouveau format de candidature collective, par exemple autour de la maîtrise de la langue française, la sécurité en laboratoire, la spécialité SVT, la culture numérique, la DNL, etc.

Le **catalogue** des FIE et FIL est consultable par le lien suivant : https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation_eafc/fie_et_fil/#c164008

Pour ces types de formations, il est nécessaire de manifester son intérêt auprès du chef d'établissement, qui en informera l'EAFC.

Contribution des SVT aux orientations nationales

> Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

- Les sciences de la vie et de la Terre contribuent pleinement à la reconquête de l'écrit : la rédaction de protocoles, synthèses et argumentations scientifiques développe des compétences langagières essentielles.
- Dans la nouvelle organisation du diplôme national du brevet, le contrôle continu représente désormais 40 % de la note finale. Cette évolution invite les équipes à poursuivre une réflexion collective sur les modalités d'évaluation, la construction de progressions et la préparation aux épreuves terminales.
- Au lycée, la réaffirmation du projet d'évaluation rend nécessaire le travail d'équipe afin d'assurer une cohérence dans la notation et le suivi des apprentissages, et d'accompagner chaque élève vers la réussite.
- Enfin, les SVT offrent un cadre privilégié pour accompagner les usages raisonnés de l'intelligence artificielle, qu'il s'agisse d'interroger l'IA pour analyser des données, rédiger ou corriger des textes scientifiques, ou réfléchir de manière critique aux enjeux éthiques et sociétaux de ces nouveaux outils.

> Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

A partir de cette rentrée, la mise en œuvre du programme EVARS (en annexe) est un enjeu pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cet enseignement au cœur des apprentissages. La publication du programme et de nouveaux livrets de ressources vient compléter l'appui offert aux équipes.

<https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>

> Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble

- La discipline joue un rôle majeur dans l'éducation à la santé et au bien-être, en donnant aux élèves des connaissances fiables. Les SVT participent aussi à la sensibilisation aux questions de santé mentale, en abordant notamment le stress, les addictions ou les mécanismes neurobiologiques liés aux émotions.
- La contribution des SVT au développement des compétences psychosociales (CPS) est essentielle : apprendre à coopérer, débattre, argumenter et prendre du recul face à l'information scientifique aide les élèves à s'inscrire dans une citoyenneté éclairée et respectueuse.
- Enfin, les pratiques expérimentales exigent un cadre rigoureux : le respect des règles de sécurité en laboratoire développe chez les élèves le sens des responsabilités, l'attention aux autres et la culture de la prévention.

Ressources scientifiques et pédagogiques

> Nous attirons votre attention sur la publication récente du **Guide des conditions d'enseignement en SVT** :

<https://eduscol.education.fr/2397/ressources-et-outils-numeriques-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre>

Ce guide, accompagné de ses annexes, vise à accompagner les équipes pédagogiques pour l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre. Il aborde les thèmes suivants :

- aménagement et équipement des salles d'enseignement ;
- équipement, préparation et stockage du laboratoire de sciences ;
- matériel d'observation et d'expérimentation ;
- équipements numériques ;
- accueillir et favoriser la biodiversité en établissement scolaire ;
- sécurité dans les laboratoires de SVT ;
- projet de discipline.

> Des ressources nationales en **enseignement scientifique** ont été récemment publiées :

<https://eduscol.education.fr/1750/programmes-et-ressources-en-enseignement-scientifique-voie-g>

> Nous rappelons, notamment pour les nouveaux personnels, que tous les enseignants de SVT de l'académie sont inscrits sur l'espace numérique **M@gistère** où sont accessibles de multiples ressources : <https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=7967§ion=1>

Remarques importantes concernant la communication :

-pour toute correspondance professionnelle, veuillez utiliser votre adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) ;

-toute communication qui concerne le fonctionnement de votre collège ou lycée doit être envoyée sous couvert du chef d'établissement.

Nous vous remercions de diffuser largement ces informations dans l'équipe disciplinaire et auprès des agents de laboratoire.

Restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir l'assurance de notre engagement à vos côtés.

Alban CAILLETTE



Sophie CANTELOUBE



Romain GORISSE



ANNEXES

ANNEXE 1 : Texte communiqué à l'ensemble des disciplines pour la mise en œuvre du nouveau programme EVAR(S)

Le programme EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle) et EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité), paru au Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports le 6 février 2025, constitue désormais un cadre de référence pour l'ensemble des écoles et établissements. Il se déploie en deux volets : à l'école maternelle et élémentaire (EVAR), puis au collège et au lycée (EVARS), avec comme finalité première la protection des enfants et des adolescents.

Ce programme s'inscrit dans la transmission des valeurs essentielles de l'École de la République : le respect de soi et des autres, l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, ainsi que la promotion et la défense des droits humains. Il apporte aussi des connaissances fondées sur des données scientifiques actualisées et s'appuie sur le développement des compétences psychosociales. Sa mise en œuvre s'intègre pleinement dans la démarche d'école promotrice de santé (EPSa), ce qui en fait un enjeu partagé par tous.

Dans le second degré, le programme précise qu'il convient d'organiser trois séances annuelles (possiblement de deux heures chacune), à chaque niveau de classe. Au-delà de ces séances, l'ensemble des disciplines est invité à contribuer, chacune dans le cadre de ses programmes, à la construction des savoirs et au développement des compétences visés par EVARS. Dans le premier degré, la démarche est différente : les contenus sont davantage intégrés dans les divers temps d'apprentissage et de vie scolaire, en fonction des choix pédagogiques des enseignants. Le déploiement de ce programme EVAR(S) est de la responsabilité de chaque enseignant en s'appuyant sur des ressources disciplinaires disponibles ou à venir sur Eduscol ou dans le parcours Magistère.

La mise en œuvre de ce programme repose sur une réflexion collective au sein de chaque école et établissement. Sous l'impulsion de chaque direction, elle doit mobiliser la communauté éducative dans son ensemble : enseignants en premier lieu, mais aussi personnels sociaux et de santé. L'objectif est de bâtir un projet pédagogique cohérent et progressif, garantissant la complémentarité des interventions et valorisant les apports de toutes les disciplines. Ce document a vocation à être communiqué aux familles via le conseil d'école ou le conseil d'administration.

ANNEXE 2 : Actions de culture scientifique pour les élèves

Sciences de la vie et de la Terre :

> Les concours lycéens des **Olympiades de biologie** et des **Olympiades des géosciences 2025** sont consultables : <https://olympiadesdebiologie.fr/> et <https://www.education.gouv.fr/olympiades-nationales-et-internationales-de-geosciences-12293>

> Lors de la future mission de l'astronaute française Sophie Adenot sur la station spatiale internationale sera mise en œuvre une expérience pédagogique **ChlorISS** autour de deux plantes (Arabette des dames et Mizuna), au printemps 2026.

Cette expérience, déclinable au sol par des classes (du premier degré au supérieur) est décrite au lien suivant <https://cnes.fr/education/chloriss> où les enseignants peuvent aussi trouver le lien d'inscription qui leur permettra de recevoir en temps voulu le kit pédagogique nécessaire à l'expérience. 4000 kits sont prévus pour le territoire national.

> Le réseau **eBug** met sur son site de nouvelles ressources en cette rentrée, développées en lien avec la campagne nationale de vaccination contre le HPV au collège. Ces ressources sont désormais recommandées dans l'Instruction interministérielle du 02 juillet 2025 et sont les suivantes :

- Ressources sur HPV : Collège - Les papillomavirus (HPV)
- Vidéo d'une formation menée auprès des enseignants et personnels de santé scolaire : Enjeux de la vaccination HPV : Informer et enseigner avec e-Bug (formation entière)
- Ressources en cours d'évaluation sur le méningocoque ACWY (à la rentrée, la vaccination contre le méningocoque ACWY sera ajoutée à la campagne de vaccination HPV) : Campagne de vaccination méningocoques ACWY

Culture scientifique technique et industrielle :

La **Fête de la science**, présente sur tout le territoire du 3 au 13 octobre 2025, s'invite en région Centre-Val de Loire sur le thème des intelligences. Retrouvez tout le programme régional et l'offre réservée aux scolaires sur www.centre-sciences.org et sur <https://www.fetedelascience.fr/le-centre-val-de-loire-fete-la-science>

L'année 2025-2026 est l'année de l'ingénierie (partenariat CNRS-Education nationale) : <https://www.centre-sciences.org/evenement/2025-2026-annee-ingenerie-lecole> (le site de Centre.sciences identifie des actions et ressources en région CVL).

Vous trouverez toutes les informations concernant la culture scientifique technique et industrielle sur la page du site académique : <https://www.ac-orleans-tours.fr/sciences-en-culture-121840>. Y figurent notamment les noms et coordonnées des CST (coordonnateurs départementaux de sciences et technologie) ainsi qu'un flyer à télécharger. L'adresse mail générique csti@ac-orleans-tours.fr est dédiée aux échanges concernant la culture scientifique.